



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°171 du Jeudi 13 mars 2014

Cérémonie du 19 mars :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à 11h30 devant la stèle (mairie).

Cette cérémonie se déroulera pour la première fois dans notre commune. En effet la loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été publiée au Journal Officiel le 7 décembre 2012. Monsieur le Préfet de la Charente nous a informés de cette nouvelle cérémonie officielle par courrier du 24 janvier 2014 en précisant que le Ministre délégué aux Anciens Combattants adresserait un message à cette occasion.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Centre Socioculturel après la cérémonie.

Elections municipales (rappel) :

Les élections municipales auront lieu pour le 1^{er} tour le 23 mars prochain au Centre Socioculturel.

Attention il est désormais obligatoire de présenter une pièce permettant de justifier de son identité au bureau de vote (à savoir, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo etc....)

Les personnes qui ne présenteront pas de pièces d'identité ne pourront pas voter.

Permanence parlementaire :

Monsieur Jérôme Lambert, député de notre circonscription, assurera une permanence le jeudi 27 mars à 15h30, à la mairie.

Plaque de numéro de rues :

Nous remercions les habitants de la commune, qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir apposer leur plaque de numéro de rues pour faciliter la distribution du courrier.

Le facteur vous demande de ne pas mettre les conteneurs poubelles devant les boîtes aux lettres pour qu'il puisse assurer une distribution correcte.

Travaux de l'église :

La deuxième phase de travaux de l'église va débuter le 17 mars. Je demande aux automobilistes d'être prudents à l'approche du chantier qui va concerner les rues du chalet et du château d'eau.